



SERVICE DES LOISIRS

du 29 décembre 20 au 2 janvier 21

REVEILLON A LUCERNE

*Entre histoire trouble et magie de la musique,
un réveillon particulier sous le charme de Lucerne
et son romantisme ambiant*



Votre programme

*Et le jour fut où les notes de musique remplacèrent
un passé guerrier*

Mardi 29 décembre

Genève – Lucerne

Départ de Genève en autocar en direction de Lucerne.

Café croissant libre en cours de route.

Arrivée à Lucerne, accueil et installation à l'hôtel 3* Waldstaetterhof, très bien situé et **repas de midi**.

Ici commence le programme de ces quatre jours variés et enrichissants :

Facultatif : à 17h départ vers un petit château voisin où se produit l'Ensemble « Morphing String Trio » lors d'une **soirée semi-privée**.

Nul doute, l'ambiance du lieu au son de Schubert, Beethoven et Dohnanyi sera le cadeau de cette journée. **Repas du soir** avec les autres invités, l'organisateur et les musiciens soit sur place, soit dans un endroit plus spacieux pour des raisons évidentes de distanciation.

Si vous ne participez pas, temps libre et repas du soir libre.

Retour à l'hôtel et nuitée.

Mercredi 30 décembre

Lucerne

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Puis départ pour la **visite guidée du Jardin des Glaciers**.

Nous sommes tous conscients de la mutation de notre monde, mais se trouver en face à face avec les preuves concrètes de cette révolution sur 20 millions d'années, amène un questionnement et une réflexion profonde.

Ici, sur le sol où vous marchez, fut une plage bordée de palmiers.

Ce matin vous apprendrez surtout l'histoire de cette belle demeure, le « comment » de la découverte de ce site et ce qu'il représente. Poursuite **avec votre guide local** vers la **sculpture du « Lion de Lucerne »**, offerte par la royauté française à la mémoire des mercenaires suisses.

Nous connaissons tous l'histoire de la Garde Suisse, ce que peut-être certains ignorent, est que plusieurs cantons de Suisse étaient peuplés de mercenaires. Ils étaient réputés et engagés sur tous les fronts. Lors de la réforme, la plupart de ces Cantons ont tout tenté pour rester catholiques et vous découvrirez pourquoi. Lucerne doit à ses mercenaires une bonne partie de sa richesse patrimoniale.

Découverte libre (audio-guidée) de Bourbaki Panorama, extraordinaire panorama circulaire à 160°, le Bourbaki Panorama est l'une des rares peintures géantes des XVIII-XIX à avoir été conservée.

Repas de midi libre. Des recommandations vous seront faites, et vous pourrez toujours suivre votre accompagnatrice.

Profitez de l'endroit où vous vous trouvez pour pousser les portes de **la Collégiale** protégée par St Leodegar et Mauritius.

Retour à l'hôtel en milieu d'après-midi ou temps libre.

Soirée réconfortante et **repas fondue à la Riggi Hütte**, dans un cadre chaleureux.

Jeudi 31 décembre

Lucerne

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Avec Ursula, votre guide locale, **découverte colorée de la vieille ville**, dont chaque façade raconte une histoire. Point historique aussi sur les origines de Lucerne, son développement économique, les raisons de son attachement à la religion catholique, à ses mercenaires. **Mini concert d'orgues** en découvrant l'église des Jésuites.

Repas de midi libre puis temps libre pour d'autres découvertes ou tout simplement pour flâner ou vous reposer.

Choix délibéré, ou destin d'une ville autrefois opulente grâce à sa protection des mercenaires, Lucerne la mélomane, a acquis ses lettres de noblesse par son charme mais aussi grâce à la musique.

Facultatif : Concert du Nouvel An au KKL à 17h00

Beau repas de réveillon avec ambiance musicale.

Vendredi 1^{er} janvier

Lucerne

Petit-déjeuner tardif et flâneries.

Facultatif : départ en bateau pour une croisière de 2h30 sur le lac (repas suisse pas gastronomique du tout, mais c'est la tradition). Le retour à quai à 20h vous permettra d'assister un peu plus tard et aux premières loges, aux **feux d'artifice sur le lac**. (sous réserve en fonction des conditions sanitaires).

Ou journée libre et flânerie devant les feux sur le lac.

Retour à l'hôtel.

Samedi 2 janvier

Lucerne – Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel et chargement des bagages.

Départ pour un dernier lunch « surprise » puis retour direct à Genève.

Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.

Pour le transport, nous mettons tout en œuvre pour que les mesures sanitaires soient respectées : port du masque, mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Vous voyagerez en autocar tout confort, suffisamment spacieux pour garantir la distance de sécurité. Votre véhicule sera minutieusement et régulièrement désinfecté chaque jour.

Prix AVIVO comprenant

- Le transport en autocar 4* tout confort
- Le logement avec petit-déjeuner à l'hôtel 3* Waldstaetterhof très confortable et très bien situé
- Les visites guidées du 30 décembre au Jardin des Glaciers et celle du 31 décembre au centre de la vieille ville, toutes les entrées s'y rapportant ainsi que celle du panorama Bourbaki et le concert d'orgues
- Les repas de midi du 29 décembre et du 2 janvier
- Les repas du soir du 30 décembre et du 1^{er} janvier
- Le réveillon du 31 décembre
- La TVA suisse
- Un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	1'590.-
---------------------------	----------------

Non membre	1'690.-
-------------------------	----------------

Supplément single	150.-
--------------------------------	--------------

Non compris :

- l'assurance annulation – assistance
- les boissons
- 29.12 : le concert semi-privé au Château de Meggenhorn et le souper avec l'organisateur et les artistes CHF 190.-
- 31.12 : le Concert du Nouvel An dans l'exceptionnel KKL : places assises de 1^{ère} catégorie CHF 140.- (autres catégories sur demande)
- 01.01 : la croisière avec les feux d'artifices : prix en attente

Inscription nécessaire lors de votre réservation

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si :

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.